

## Editorial



### " Vieillesse et qualité de vie en Languedoc-Roussillon "

Comme toutes les régions de France, la région Languedoc-Roussillon connaît une augmentation rapide du nombre de personnes âgées. Aujourd'hui, avec 500 000 personnes âgées de 65 ans et plus représentant 19% de la population totale, notre région vieillit plus vite que la moyenne nationale avec un indice de vieillissement\* de 81 soit 15 points de plus que le niveau national. La prise en charge des personnes âgées est une priorité régionale incontournable à laquelle s'ajoute un défi considérable, celui de promouvoir une offre de soins et de services permettant d'allier longévité et qualité de vie.

La problématique du vieillissement dans sa globalité doit pouvoir être considérée dans le cadre d'une approche concertée et coordonnée entre les différents partenaires et personnes ressources permettant de favoriser la complémentarité, la continuité et la coordination des réflexions menées et des réponses apportées.

Au carrefour des domaines de la prévention, du sanitaire, du social et du médico-social et en relation avec de nombreux partenaires concernés par ces thématiques, la CRAM anime et coordonne les instances régionales de réflexion et de travail sur le vieillissement.

**Alain CWICK**  
Président de la CRAM

\*65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans

### Qu'est ce que la Commission Régionale du Vieillesse ?

#### Une instance de dialogue et de concertation fédérant les institutions " pilotes " et les acteurs de terrain.

Issue de la Conférence Régionale de Santé, la Commission Régionale du Vieillesse (CRV) a été créée en décembre 2000 à l'initiative de la DRASS. La CRAM a été chargée de l'animation de cette instance de concertation régionale rassemblant les institutions " pilotes ", des experts des secteurs de la gériatrie et de la gérontologie et des professionnels intervenants en établissement et dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Les objectifs assignés à cette Commission sont notamment le partage de l'information, l'accompagnement de projets, l'expertise, le développement de la formation, l'évaluation et la recherche au niveau des différents champs du vieillissement.

En fédérant un grand nombre d'acteurs, la CRV est un instrument d'aide à la décision qui participe à la mise en œuvre des programmes de travail de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, du Plan Régional de Santé Publique et du Plan de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (P.A.P.A.) de la CNAMTS et de la CNAVTS.

## Comment s'organise-t-elle ?



La conduite des travaux menés par la CRV repose sur :

- une assemblée plénière qui compte aujourd'hui plus de 120 membres répartis en trois collèges :
  - un collège regroupant les acteurs du domaine institutionnel (Etat, ARH, Assurance Maladie, Régimes spéciaux, Conseils Généraux,...)
  - un collège regroupant les acteurs du domaine structurel (établissements de santé, établissements et services médico-sociaux : EHPAD, services de soins à domicile,...)
  - un collège regroupant les acteurs relevant du maintien à domicile (CLIC, services d'aide à domicile, secteur associatif, représentants des usagers,...)
- un comité de pilotage et d'experts chargé de proposer les axes de travail et les orientations à privilégier dans les actions menées participant à la mise en œuvre de la politique régionale en faveur des personnes âgées.

## Un thème central " vieillissement et qualité de vie "

Au premier semestre 2008, plusieurs commissions thématiques ont été mises en place dans le but de proposer un certain nombre d'actions s'inscrivant dans les différents champs de réflexions et d'intervention de la CRV et portant sur les thèmes suivants :

- " la qualité de vie " avec pour objectif de mieux connaître la perception des personnes âgées de leur qualité de vie dans le cadre d'une approche globale intégrant les dimensions santé et sociale.
- " la qualité des projets " avec pour objectif de promouvoir l'accès à l'information et un accompagnement méthodologique auprès des promoteurs.
- " la qualité de l'accompagnement " par la promotion d'actions concourant au développement de la compétence et de la formation des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.
- " la qualité de l'information et de la communication " auprès des personnes âgées et des professionnels dans un but d'accessibilité, de partage et de connaissance des informations disponibles.

## Une restitution des travaux ouverte au grand public

Elus, institutionnels, professionnels, sont invités à participer à la restitution de ces travaux qui se déroulera lors de la prochaine assemblée plénière de la CRV.

**Mercredi 15 octobre  
à 14H  
au CORUM à Montpellier.**



A cette occasion, une conférence ouverte au grand public réunissant des personnalités du secteur est organisée à la suite de cette séance à partir de 16h sur le thème " vieillissement et qualité de vie ".

Le programme est disponible sur le site du GRSP [www.grsp-lr.sante.fr](http://www.grsp-lr.sante.fr)

**Directeur de la publication :**  
Jean-Claude Reuzeau  
**Rédacteur en chef :**  
Rodolphe Tastevin  
**Rédaction :**  
Service communication - DAAMAS  
**Imprimerie :** FM Graphic  
34130 Mauguio  
**Maquette :** Ana - Cram L-R  
**Tirage :** 3000 ex.  
Dépôt légal : 0904M06172  
29 cours Gambetta - CS 49001  
34068 Montpellier cedex 2